Image not found or type unknown

Mon assureur a perdu mon téléphone

Par **Dulac Sylvain**, le **25/07/2017** à **10:10**

Bonjour,
J'ai envoyé mon téléphone en réparation chez mon assureur (SPB assurance) pour réparation le 1er Juin.
Le 28 Juin, je me suis rendu compte que le suivis du colis chez chronopost n'avançais plus (donc perdu ou volé).

Lorsque j'appelle Chronopost, on me dit que c'est l'expéditeur qui doit s'en charger (SPB donc).

Mais SPB ne fait rien pour trouver une solution malgré mes appels depuis le 28 Juin jusqu'à aujourd'hui (25 Juillet) et messages sur leur forum.

En attendant, je paie mon abonnement téléphonique (et je n'ai plus de téléphone).

J'ai envoyé une mise en demeure via litige.fr à SPB à l'instant.

Cependant si cela n'avance toujours pas, dois-je continuer avec comme cible (!) SPB ou Chronopost ?
Actuellement, mon préjudice s'élève à 624€ (prix du téléphone actuel + 1 mois d'abonnement).

Suis-je dans mon droit si je dois engager d'éventuelles poursuites ?

Cordialement,
Sylvain DULAC

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés